SAS ABC SERVICES RENOVATION
CAPITAL SOCIAL 3000 EUR
CAPITAL VARIABLE DE 1000 eur minimum
Siège social 1000 chemin de bordebasse 82000 Montauban
Siret 838 930 915 000 15

Société en cours de Liquidation
RCS MONTAUBAN

Sont Présents:

MARDI Fadoua , détenant 400 actions et droits de vote de la société ABC SERVICES RENOVATION
ABC SP SAS Détenant 600 actions et droits de vote de la société ABC SERVICES RENOVATION, représentée par AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien,
AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien, liquidateur de la société ABC SERVICES RENOVATION SAS

L'intégralité des associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.
La séance est dirigée par AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien.

Ordre du jour:
-présentation des comptes de liquidation au 31/07/2024 et quitus des opérations de liquidation
-approbation des comptes de clôture de liquidation
-formalité de liquidation au 31/07/2024 en vue de la radiation du RCS de Montauban

Première résolution- Présentation de la clôture des comptes de liquidation au 31/07/2024 et quitus de la gestion du liquidateur.
M. AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien en qualité de liquidateur, a procédé à l'ensemble des opérations de liquidation et présente lesdits comptes de clôture de liquidation.
Ces deerniers établis au 31/07/2024 présentent une perte de 724.27 EUROS

Calcul du boni de Liquidation: 0€

Capital social + Réserve Légale- report à nouveau débiteur (pertes) -perte de l'exercice=boni de liquidation

3000 + 300 -2575.73 -724.27=0€

L'assemblée générale donne quitus au liquidateur pour la gestion des opérations de liquidation.
La réalisation de l'actif ne permet pas d'apurer totalement le passif, de fait, les assocés ne récupèreront pas leur apports initiaux.

A.S

Le président de séance décharge M. AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien de son mandat de liquidateur.

DEUXIEME RESOLUTION Approbation des comptes de clôture de liquidation

Ces derniers établis au 31/07/2024 présentent une perte de 724.25 eur
Calcul du boni de Liquidation: 0€

Capital social + Réserve Légale- report à nouveau débiteur (pertes) -perte de l'exercice=boni de liquidation

3000 + 300 -2575.73 -724.27=0€

Les comptes de liquidation sont soumis au vote de l'ensemble des associés.
L'ensemble des associés approuvent les comptes de liquidation et les opérations présentées.

TROISIEME RESOLUTION - Formalités de Liquidation au 31/07/2024 et radiation du RCS de Montauban.

M. AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien sera chargé d'effectuer l'ensemble des formalités de publicité et d'enregistrement en vue de la clôture de la liquidation de la société, à la date effective du 31/07/2024.
Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Certifié conforme par le liquidateur

M AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien

certifié conforme le Liquidateur

